

# Mairie de DARNETS



*Bulletin Municipal n°15 Octobre 2005*

---



*Vues de la fontaine dite « romaine » du bourg avant et après les travaux de restauration*

*Numéros de téléphone à noter pour vos projets habitat, artisanat, commerce :*

*PNR : 05 55 67 97 90*

*Communauté de Communes : 05 55 27 69 26*

## **Mairie**

Tél. Répondeur: 05.55.93.09.91

Fax : 05.55.93.13.06

E-Mail :  
[mairiededarnets@wanadoo.fr](mailto:mairiededarnets@wanadoo.fr)

Site internet :  
<http://www.darnets.correze.net>

## **Horaires d'ouverture**

Du Lundi au Jeudi de 8h30 à 12h

Vendredi de 8h30 à 12h  
et de 13h à 17 h

M. le Maire Philippe Rossignol

Tél. : 05 55 93 22 60

06 08 83 44 10

Fax : 05 55 93 91 48

Mail:[hilaire.rossignol@wanadoo.fr](mailto:hilaire.rossignol@wanadoo.fr)

## **Sommaire**

Démographie  
Notre commune :  
Démission au Conseil Municipal  
Travaux  
Projets  
Achats  
Les associations  
La Com.Communes  
Le PNR

## DEMOGRAPHIE

### **Nouveaux habitants**

M. Alain DECAD (Logement T4 Bât. communal)  
Mme Dominique CERANDON au Ferrier (Maison VERGNE)  
M. et Mme QUARDELLE à Espagne (Maison BIGOURIE)  
M. et Mme GARNER à la Bardèche (Maison PECHON) (Nous n'avions pas leur nom dans le dernier bulletin)  
M. Thomas JEROME au bourg  
M. et Mme BRINDEL à La Barrière

### Maisons lotissement « La Clairière » :

M. et Mme BOULET (2 enfants)  
Mme Lydie ROQUES (1 enfant)  
M. Sébastien BEYNE et Mme Charlène LEPRIEUR (sans enfant)  
M. Frank NIVAL et Mme Nathalie MURAT (3 enfants)

### **Mariages**

Mlle Christine VINATIER et M. Didier SAURET le 11 juin.  
Mlle Laetitia PEREIRA et M. Ludovic ROBIN le 31 juillet.  
Mlle Anne Mélanie LEPETIT et M. Frank BOUTOT le 8 septembre.  
Mlle Laurence MASSOULINE et M. Didier DILLENSCHNEIDER le 17 septembre.

### **Décès**

M. André LERUSTE (Couadan) le 13 avril .  
M. Philippe RICHARD ( Le Mas) le 04 septembre  
M. Louis BAJADA (Veillac) le 15 septembre.

## NOTRE COMMUNE

### **DEMISSION D'UN POSTE DE CONSEILLER MUNICIPAL**

Par courrier daté du 20/ 09/2005 Mme Nicole PARAPLIGLIA nous a fait part de sa décision de démissionner de son poste de Conseillère Municipale de Darnets.

Le Conseil Municipal, en séance du 23/09/2005 prend acte de cette démission.

Les membres de ce même Conseil, à l'unanimité, déclarent leur soutien à M. Philippe Rossignol Maire de Darnets et tiennent à préciser que toutes les décisions prises par le Maire et le Conseil Municipal le sont dans et pour le strict respect de la loi.

### Rappel : Code des Collectivités territoriales

#### Article 2121-4 :

Les démissions des membres du conseil municipal sont adressées au maire. La démission est définitive dès sa réception par le maire, qui en informe immédiatement le représentant de l'État dans le département.

## L' ECOLE

### **Regroupement pédagogique Darnets Soudeilles- Effectifs à la rentrée 2005**

#### **DARNETS** 16 enfants

1 élève en classe de CM2

10 en CM1

5 en CE2

Institutrice : Mme SENECHAL

Instituteur : M.GUALANDI

Agent : Martine VEILLAN

Cantine : Isabelle BAUDEMMENT

#### **SOUDEILLES** 12 enfants

4 en Grande section

3 en CP

5 en CE1

Institutrice : Mlle DUMAS

Agent/Cantine : Sylviane VALDOR

#### **Journées d'école très importantes**

- Vendredi 14 octobre : atelier « Paysages d'ici et d'ailleurs » avec le centre d'art contemporain de MEYMAC et l'école de Darnets.

- Durant l'année Soudeilles et Darnets vont échanger 3 énigmes et donc 3 solutions dans le cadre de la liaison inter- cycles et celui de « l'enfant chercheur » sur des thèmes tels que l'électricité, l'eau, ou autres.

- Novembre ; 3° cycle de Darnets « Course de durée » à Rosiers ( USEP Temps Scolaire).

- réservez votre vendredi 16 décembre, à partir de 14h, c'est la fête de Noël ! les deux écoles présenteront des spectacles de chant, danse, théâtre...et partageront un goûter avant la venue du Père Noël .

- Courant Mars - Avril : Jeux collectifs avec Moustiers -Ventadour et l'école de Darnets (Badminton, Rugby).

- Mi - mai : Séjour découverte- 2 semaines pour le 3° cycle à St Georges de Didonne avec l'ODCV.

- Juin : Course d'orientation à EGLETONS ( USEP Temps Scolaire).

La maîtresse de Soudeilles a réuni les parents le 27 septembre et a présenté sa

démarche pédagogique ainsi que les axes de travail et de découverte privilégiés. Les enfants pourront découvrir et approfondir les arts plastiques avec un aquarelliste, un potier...Ils pratiqueront des activités sportives et...bien sûr les apprentissages du 2°cycle feront la part belle à la langue avec la lecture et l'écriture. L'institutrice a choisi deux abonnements à la revue « WAKOU3 et à l'édition « L'école des loisirs » offerts par l'association des parents d'élèves ( AIPEDS).

Nous souhaitons aux maîtresses et maître une bonne année scolaire et beaucoup d'échanges fructueux qui tisseront souvenirs d'enfance et liens indispensables dans nos villages.

#### **Accompagnement scolaire**

L'année dernière l'association MLAP, à la demande des parents et en concertation avec les maîtresses, est intervenue à Darnets deux soirs par semaine pour l'aide aux devoirs ainsi qu'une participation au projet « cabanes » avec le CLSH sous forme d'ateliers écriture.

L'action est reconduite cette année.

Pour toute information concernant cette association et ses actions contacter Mme Lucette VIGNE ou l'animatrice Aurélie au 05 55 93 34 59.

#### **CLSH INTERCOMMUNAL**

Au mois de juillet le centre a affiché complet, août a été plus calme car le CLSH centre de Darnets ne fonctionne pas ce mois - là, la directrice, Isabelle BAUDEMMENT, prenant enfin des vacances bien méritées.

Activités proposées : Thème « Les cabanes »

8-12 ans : Cinéma de fiction.

Réalisation de 4 petits films que vous pourrez voir au cinéma d'EGLETONS en novembre. Nous vous préciserons la date ultérieurement.

4- 16 ans : Construction de cabanes dont l'une est visible dans l'espace jeux de la mairie.

A ce sujet nous tenons à rappeler quelques points concernant l'aire de jeux de Darnets.

L'aire de jeux située derrière la mairie est à la disposition des enfants de Darnets.

Son utilisation reste sous la surveillance et la responsabilité des parents ou accompagnateurs.

Elle est destinée aux enfants de plus de 5 ans.

Nous vous demandons de respecter les consignes d'utilisation

La maintenance et l'entretien sont assurés par la mairie de Darnets.

### ✓ **Projet « cabanes » (Lauréat national du concours de de la M.S.A)**

Un film réalisé par les enfants du CLSH de Darnets sur ce projet, a été réalisé. Une projection au cinéma d'EGLETONS est prévue en octobre.

## TRAVAUX

### PISTE FORESTIERE DE VENTADOUR

Le Conseil Municipal a abordé le point concernant la mise en place d'une signalisation, sur le nouveau délesté vers la route nationale 89. Le devis établi par les Services de la Direction Départementale de l'Equipement s'élève à **5 494,10 Euros H.T.** soit **6 122,65 Euros T.T.C.** Cette dépense sera imputée sur le budget communal voté pour la piste forestière. La réception des travaux pour l'entreprise CROUTE a eu lieu le 7<sup>er</sup> octobre et celle de la signalisation aura lieu courant novembre.

Le nouveau tracé de la voie communale n°2 vers la route nationale 89 implique son classement en voirie communale. Une délibération sollicitant le concours des Services de la Direction Départementale de l'Equipement pour le classement du

nouveau tracé de la voie communale n°2 dans la voirie communale a été prise.

- Dans le cadre des travaux de la piste forestière de Ventadour, il convient de songer à présent aux travaux de signalisation horizontale et verticale (police directionnelle et danger).

Un devis nous a été soumis par les Services de la Direction Départementale de l'Equipement, le montant s'élève à **5 494,10 Euros H.T** soit **6 122,65 Euros T.T.C.**

- Les travaux relatifs au nouveau tracé de la voie communale n°2 au départ de la route nationale 89 étant à présent terminés, il fallait procéder à la mise à l'enquête publique aux fins de classer ce nouveau tracé dans la voirie communale.

Monsieur André PETIT, demeurant à Neuvic a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur. Il a été procédé à une enquête publique sur les dispositions du classement de ce nouveau tracé dans la voirie communale pendant une durée de quinze jours, du jeudi 29 septembre au vendredi 14 octobre 2005 inclus.

### TRAVAUX A COURT TERME

#### ✓ **Programme 2006**

Les demandes de subvention au titre de l'année 2006 seront les suivantes : VC n°2, VC n°9 (chemin vers maison JACQ), traverse du bourg au droit des quatre maisons HLM et VC n°4 (Pont de la Planche). Certains de ces dossiers devront être réactualisés, au niveau prix, par les Services de la Direction des actions de l'Etat et des affaires décentralisées.

#### ✓ **Sécurité dans l'église**

Une pierre formant la voûte de la fenêtre, située derrière l'autel, menaçait de tomber. Il conviendrait d'en informer M. l'Architecte des bâtiments de France et d'examiner la procédure à suivre en pareille situation.

### ✓ **Château d'eau**

Un cahier des charges a été établi. Les travaux à entreprendre sont lourds et délicats

### ✓ **Ecole**

Divers travaux de réfection dans le hall d'entrée des logements, la salle de garderie, le préau, la petite salle située à côté et les sanitaires sont prévus. Les élèves du lycée CARAMINOT pourraient être chargés des relevés topographiques.

### ✓ **Espace cinéraire**

Le devis de l'Entreprise FAUCHER est parvenu en Mairie. Avec les pierres qui seront en trop, l'entreprise MONEGER pourra réaliser deux bancs pour l'espace cinéraire.

### ✓ **Jointes du mur du cimetière**

Monsieur le Maire suggère que l'entreprise MONEGER fasse une démonstration pour Michel LACOMBE sur la façon de réaliser ces joints. Il pourrait, ainsi, être à même de travailler sur la restauration du mur du cimetière....Ce n'est pas une mauvaise idée.

### ✓ **Bois de la Croix de la Mission**

Le bois nécessaire à la remise en état de la Croix de la Mission est arrivé...chez le menuisier. La mise en place ne devrait plus tarder...Non nous ne plaisantons pas, cela ne va pas tarder.

## **A PLUS LONG TERME**

### ✓ **Etudes pour l'assainissement du village du Mas**

Contact été pris avec la Direction Départementale de l'Equipement pour les modalités de mise en place de ces études. Les relevés topographiques pourraient être réalisés par L'AFPA d'Egletons

### ✓ **Plan d'aménagement de bourgs ou de villages**

Ce plan d'aménagement concernerait :

- La partie du bourg comprenant l'église, l'oratoire et le terrain qui les entoure.

- Le village du Mas.

Le Conseil municipal est conscient du fait que ces dossiers sont souvent très lourds à gérer. Des propositions concrètes doivent être faites, le dossier devra être ensuite présenté au Conseil Général. Le dossier doit être retenu pour pouvoir ensuite être présenté à l'État via les Services de la DDE. Les démarches dans ce type de dossier sont lourdes et les délais souvent longs.

Mais il est temps de revoir complètement le pourtour de l'église qui mérite certainement mieux que ce qui existe pour le moment. A ce sujet, le Conseil précise que la surface goudronnée autour de l'église n'a pas changé (il est vrai que la couleur est discutable). Cette solution avait été adoptée car il y avait urgence après les détériorations causées par les travaux d'assainissement du bourg et elle permettait, à moindre coût, de remettre les lieux en état.

Nous allons prendre Contact avec les Services compétents pour des études préliminaires.

## **DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS**

### ✓ **Projet d'acquisition de la grange de la Bourre auprès de l'EATP**

Après discussion avec M. le Directeur de l'EATP d'Egletons, il conviendrait que la Mairie fasse une proposition de prix pour la grange et le terrain. Monsieur BRETTE suggère de mettre les élèves du lycée Caraminot sur le site et de les faire travailler sur les postes concernant le béton et les cloisons. Le Conseil Municipal propose de soumettre une mise à prix située entre **10**

**000 et 15 000 Euros.** Une subvention, au taux de 20%, pourrait être obtenue auprès du Conseil Général, dans le cadre de la réserve foncière.

✓ **Elargissement et renforcement de chaussée de la voie communale n°2 dans le cadre du SDVEF (Schéma Directeur de la Voirie En Forêt)**

Un dossier de demande de subvention avait été déposé (Conseil Municipal du 16 mai 2005 pour l'élargissement et le renforcement de chaussée de deux voies communales (vc Pont de la planche vers Le Maleyre et vc2 du Lieuteret à Génestine.

Ces deux dossiers sont désormais séparés dans le projet réactualisé, établi par les Services de la *Direction Départementale de l'Équipement*, relatif à l'élargissement et au renforcement de la voie communale n°2 du Lieuteret à Génestine.

Cette voie est essentiellement utilisée pour le débardage des bois, car elle dessert des massifs forestiers importants.

L'estimation de ces travaux s'élève à 215 000 Euros environ T.T.C. soit 179 766,00 Euros H.T.

Nous solliciterons l'État, l'Europe et le Conseil Général aux fins d'obtenir des subventions.

✓ **Auberge du Presbytère**

Le sol de la cuisine de l'Auberge du Presbytère est à refaire en totalité. Un devis a été demandé auprès de l'entreprise TEKNISOL. Le montant devrait être de 5 500 Euros H.T. Nous espérons pouvoir obtenir une subvention auprès du Conseil Général, dans le cadre des équipements communaux divers mais la réponse a été négative. Les travaux seront néanmoins réalisés car il sont indispensables ...à moins d'attendre que l'aubergiste ne passe à travers le plancher et prépare les repas dans la cave. Dans ce cas nous installerions un interphone aux frais du contribuable bien sûr.

## PETIT PATRIMOINE

✓ **Fontaine romaine**

Les travaux réalisés par l'entreprise MONEGER et les employés municipaux sont très satisfaisants. Pour mémoire le montant des travaux s'élève à 11356, 02€ HT subventionné à 70% soient 66456,50 €.

✓ **Puits communal du Montusclat**

Les travaux sont en cours mais prendront un peu de retard suite à l'accident survenu à M Nard (charpentier) pendant son intervention au Montusclat. Pour mémoire le montant des travaux s'élève à 4290,00 € HT subventionné à 70% soient 3.227.00 €.

La restauration du puits de Mme.et M. Guillaumie prendra donc aussi du retard.

D'autres dossiers sont en cours d'élaboration : Restaurations de la fontaine du Peuch et du lavoir du Mas, intervention sur la serbe de La Barrière mais dans ce cas il n'y a pas de dossier à monter , les travaux ne nécessitent pas l'intervention d'une entreprise.

Ce type de travaux « Restauration du petit patrimoine non protégé lié à l'eau » bénéficiait de subventions à hauteur de 70% dans le cadre du 4<sup>ème</sup> Contrat de plan Etat- Région (action 82, sous action 82c, pour être précis) mais l'Etat s'est désengagé en août 2004 de ce type d'action en décentralisant la gestion des dossiers au Département.

Le Conseil Général n'a pas encore pris de décision concernant le taux de subvention accordé, une seule certitude, la région interviendra à hauteur de 10%.

Pour notre part, nous espérons que le taux actuel pourra être maintenu car il permet aux petites communes et aux propriétaires de sauvegarder un patrimoine qui, sans ces aides, risque de disparaître à tout jamais.

## EN BREF

### ✓ **Vos encombrants**

Le SIRTOM (05 55 93 00 93 ) a mis en place un système de récupération des encombrants à domicile . Appelez leurs services...inutile donc de les déposer en dessous de la mairie au lieu qui devrait rester un « **Point Propre** »

### ✓ **Acquisition d'une tronçonneuse-disqueuse**

Le Conseil municipal a donné son accord de principe pour cet achat

### ✓ **Acquisition d'un nettoyeur à haute pression**

Il a été fourni par l'entreprise SUDOUR pour un montant de 2 642,14 Euros T.T.C.. Il sera bien utile notamment pour la réfection engagée sur les murs du cimetière. Peut être aurions nous pu attendre un peu mais les employés municipaux nous mettaient sous pression.

### ✓ **Convention France-Telecom à signer**

Dans le cadre des travaux d'enfouissement des lignes téléphoniques sur le site du Château du Lieuteret, une nouvelle convention d'effacement de réseaux est parvenue en Mairie, en date du 17 juin dernier. Aucun changement notable n'est à noter entre la première convention reçue, le 03 novembre 2004, alors que M. BRETTE était Maire de Darnets.

### ✓ **Contrôle de l'aire de jeux par la société APAVE**

A l'issue de ce contrôle, effectué en juin dernier, il s'avère qu'il est recommandé de changer le plateau du tourniquet, de supprimer les échardes relevées sur certains éléments de jeux et de repeindre la

cabane. Ce travail sera confié à Michel LACOMBE.

### ✓ **Du côté du Montusclat**

En vue d'alimenter en eau potable la maison acquise Monsieur Nicolas LECLERC sur la parcelle D 167, située au Montusclat, les droits de passage sur les terrains concernés ont été accordés par leur propriétaire (M.LINNOT) (profondeur minimale de 80 cm) .La tranchée nécessaire à l'installation de cette canalisation a été réalisée au moyen d'une mini-pelle.

Le diamètre de la canalisation en polyéthylène est de 25 mm. Il a été demandé à Maître ALBERT, Notaire à Meymac, d'établir un projet de constitution de servitude.

## TERRAINS COMMUNAUX

- Philippe CHAZELAS et Michel LACOMBE ont débroussaillé la parcelle communale, sise au lieu dit « La Coste » section AE n°182. Il s'agit d'une parcelle de terrain qui se trouve derrière la maison de M. VISCA et dont une partie pourrait être rendue constructible.

Différentes possibilités d'aménager cette partie de parcelle communale en terrain constructible avaient été envisagées mais il s'avère que les règles en vigueur en matière de défense incendie rendent le projet irréalisable (du moins à brève échéance).

Pour information, les droits de passage avaient été accordés par le propriétaire du terrain concerné (M. REISH) pour les canalisations, l'eau et l'assainissement destinées à ce futur terrain constructible.

- Un autre projet est lancé, il concerne le terrain de 9 hectare acheté il y a quelques années à Mlle M. Christine PRÉVOT (au pont de la Planche).Le terrain est peuplé de bois (taillis et résineux) une grande partie

est constituée de zones humides, traversée par un ruisseau.

La Commune souhaite mettre en valeur ce terrain avec, en priorité la préservation du milieu naturel (faune et flore) et l'ouverture au public. Nous avons pris contact avec M. Sylvain GUÉRIN (Communauté de Communes) et avons suivi ses (judicieux) conseils.

Notre projet pourrait servir de base à une étude menée par un stagiaire BTS (Etude de milieu, diagnostic, proposition d'aménagement). Notre demande a reçu un accueil favorable de la part de M. le Président de la Communauté de Communes et l'étude sera menée dès l'année prochaine.

## **OGM – DELIBERATION ET ARRÊTE**

Dans sa délibération DE 33-04 en date du 04 juin 2004 relative à l'interdiction des essais OGM en plein champ et des cultures. Le Conseil municipal émettait « le souhait que le Maire de DARNETS mette en œuvre ses prérogatives pour interdire de telle cultures sur le territoire de la commune et l'utilisation de tous aliments génétiquement modifiés dans la restauration communale. ». Cette délibération avait été prise alors que Monsieur BRETTE était encore Maire de DARNETS. Monsieur ROSSIGNOL souhaite donc que l'Assemblée l'autorise à prendre une délibération allant dans le même sens.  
**Un Arrêté Municipal suivra.**

## **DETERMINATION DE L'APPELLATION POUR LE « LOTISSEMENT DU MAS »**

Le Conseil Municipal avait été sollicité pour définir une appellation pour ce lieu d'habitation. Le Conseil Municipal avait alors décidé, lors d'une précédente séance en date du 1er avril dernier, d'organiser un sondage auprès des habitants concernés afin de leur soumettre un certain nombre de propositions et de connaître leur opinion sur cette question. Les réponses sont arrivées

en Mairie: 8 sont pour « Le Mas », 1 pour le « Lotissement de Veillac ». Le Conseil ratifie la décision des habitants et décide que le panneau « Le Mas », qui existe déjà, sera déplacé pour inclure les maisons du lotissement...et le panneau a été déplacé.(Qui a dit que ça a été plus rapide que pour la croix de La Mission ? Voilà une réflexion déplacée).

## **✓ Analyse de l'eau**

Le coût des analyses de l'eau est de plus en plus lourd pour les Communes et la fréquence des analyses effectuées semble s'accélérer depuis quelques temps.

Monsieur le Maire suggère de prendre contact avec Mme Claire THOMAS (des services de la Préfecture), pour une mise au point.

## **REGULARISATIONS CADASTRALES – ACQUISITION DE TERRAIN AUTOUR DU FOUR DU PEUCH**

Par délibération en date du 3 septembre 2004 il a été décidé d'acquérir du terrain autour du fournil du Peuch.

En effet, pour mieux circuler autour du four à pain au lieu-dit « Le Peuch » et d'en faciliter l'entretien des abords, la Commune avait décidé d'acquérir un peu de terrain.

Cette démarche avait été rendue possible après que Monsieur LECOURT ait donné à la Commune une parcelle de terrain d'une superficie de 20 m<sup>2</sup>.

Nous remercions M.et Mme Lecourt pour ce don.

Madame FOURNIER-BERNET, Géomètre-Expert, mandatée pour procéder aux nouvelles délimitations de terrains, a remis en Mairie le plan de bornage.

Il convient donc, à présent, de contacter Maître ALBERT, Notaire à Meymac, aux fins de procéder à l'établissement de l'acte notarié.

✓ **Prix de la restauration scolaire applicables aux élèves de l'enseignement public pour année scolaire 2005-2006**

Réf : Décret n° 2000-672 du 19 juillet 2000.  
Arrêté Ministériel du 05 juillet 2005.  
Circulaire Préfectorale du 12 juillet 2004.

« Le taux annuel qui fixe les modalités d'encadrement des prix des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public, est pour l'année scolaire 2005-2006 de 2,2%... ».

Le prix du repas passe donc à **2,60 €**.

A ce sujet voici quelques chiffres au sujet de la cantine pour information :

Nombre de repas fournis : **1 909**

Prix de revient total par repas (Fourniture des repas par la Mairie d'Egletons, transport des repas par les Ambulances St PATRICK, frais de personnel, y compris charges sociales) : **8,19 €**

Recette par repas (paiement des familles et un reliquat de CNASEA sur Soudeilles) **2,85 €**

Et pour plus de précision, vous trouverez ci-joint le courrier qui nous a été adressé par les AMBULANCES ST PATRICK :

« ...Nous assurons à nouveau, cette année, le portage des repas aux cantines scolaires de Darnets et de Soudeilles. Je vous prie donc de trouver, ci-joint, notre proposition de prix de journée pour ce service.

Notre prix est fixé, pour toute la période scolaire 2005-2006, à 18 €, modifiable seulement en cas de déviation.

Je vous précise que ce prix inclus le retour des containers à l'école de Beyne après livraison des repas... »

## LES ASSOCIATIONS



La réunion de l'Assemblée Générale a eu lieu le 31 juillet 2005 :

- Le rapport financier est satisfaisant.
- Répartition de 40 bracelets pour le chevreuil. Il sera chassé 6 week end ainsi qu'au mois de février.
- Attribution de 3 bracelets pour le cerf.

Quant au renouvellement du bureau, 2 personnes souhaitent prendre du recul. 2 postes sont donc à pourvoir en juillet 2006, celui de vice-président et celui de secrétaire

➤ Nous félicitons 2 nouveaux piégeurs en les personnes de Vincent et Ludovic ROBIN.

➤ Soirée brame : Après deux nuits d'écoute, nos investigations se sont montrées infructueuses. Malgré un début optimiste, René et Jean-Claude ont entendu un grand nombre de cervidés. Après vérification, il s'est avéré que ce n'était qu'un troupeau de vaches qui était alimenté à une heure tardive.

➤ Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris part au bon déroulement de la fête du 15 août.

➤ Sanglier : Du changement au niveau des indemnités. Désormais 20 % sont à la charge de la Société de Chasse. A l'heure actuelle cela représente un gros budget.



**Christian GRANDEAU**

## FETE DU PAIN

Organisée par :

Le Club des Aînés (la Darnetzienne)  
La Société de chasse  
L' Association des parents d'élèves  
L' Association Corrèze, chemin et découvertes (4x4)

Le regroupement de plusieurs associations de la commune, a permis cette année d'organiser cette traditionnelle fête pour le 15 août. Sous un beau soleil, une vingtaine d'exposants étaient présents dès le matin pour le vide grenier.

Au moment du déjeuner, plus d'une centaine de personnes s'est retrouvée sous le chapiteau pour déguster salades, grillades et bien entendu le pain et les tartes cuites au four à bois du Peuch.

Les animations se sont écoulées tout au long de l'après midi : démonstrations de voitures téléguidées ,baptême 4x4, ball trap où 3 tireurs (Pouchaud Frédéric Jacquemet Laurent, Lacoste Jean Pierre) se sont démarqués en réalisant de très belles performances.

L'ensemble des associations et la mairie remercient l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée. Rendez- vous pris pour l'année prochaine

## CLUB DES AÎNÉS

Le **17 juin** a eu lieu notre sortie au viaduc de Millau. Visite guidée du viaduc : Très bel ouvrage avec une hauteur de tablier au dessus du Tarn de 270 mètres (très impressionnant vu du pied du viaduc).

Traversée de la ville commentée par une guide, très belle ville ( et la guide... ?).

La journée se termine par la visite du musée des insectes. En résumé une agréable sortie.

(PS : Qu'en est- il du saut à l'élastique ? Faudra-t-il que l'on demande une subvention pour en acheter un ? Les membres du conseil municipal sont prêts à mettre la main à la poche. Affaire à suivre.

**15août** Fête du pain organisée par les quatre associations de Darnets.

Journée très réussie. Beaucoup de participants pour le vide grenier, grand nombre d'exposants et de visiteurs .Il en a été de même au ball trap où les passionnés s'en s'ont donné à cœur joie.



Du côté du Peuch Roland, le boulanger de la commune a comme d'habitude, cuit du très bon pain .

120 personnes s'étaient inscrites au repas et elles ont eu raison car la cuisine de Gervais (trop méconnue) est toujours appréciée.

La bourriche a connu elle aussi un beau succès ainsi que le joli parcours, un peu « remuant », en 4x4.

**14 septembre** Voyage à Chaudes- Aigues avec visite de la ville : source du Par (eau à 80°), le lavoir d'eau chaude, visite extérieure de termes. 27 sources d'eau chaude sortent dans la ville et fournissent le chauffage des rez-de-chaussée des maisons pendant 3 mois. La journée fut très agréable avec toutefois un petit incident : le repas servi à 14h 30, le transformateur ayant pris feu et réparé seulement 5 h après.

**25 septembre** Fête de la St Maurice. Thé dansant animé par la Bande à Marcel. Très bonne ambiance malgré la pluie. Une centaine de personnes venues de Darnets et des alentours ont pu profiter d'une belle musique, de la buvette et des bons gâteaux préparés par les cordons bleus de la commune.

La Présidente **Lucie VEYSSADE**

**ASSOCIATION MIL et MIEL**

**Retenez cette date : Jeudi 13 octobre 2005**

**La Région Limousin, l'Enseignement Agricole du Limousin et la Maison des Droits de l'Homme**

PRESENTENT

**LA COMPAGNIE ZYGOMATIC  
LE GRAND JEU DE LA FAIM**

**Jeudi 13 octobre 2005 à 20h30  
Espace Ventadour EGLETONS**

*Spectacle Tragi-comique pour tous les âges, qui fait rire et qui fait mal !*

*Le rire est une arme pour dénoncer, éveiller, responsabiliser. Pendant 50 minutes, les personnages vont vous raconter les mécanismes du « Grand jeu de la faim ». Trois acteurs vont vous interpréter, une vingtaine de personnages pour vous aider à mieux comprendre les règles de ce jeu grotesque ! Et voici que se met en action la force de la farce pour dénoncer et pointer du doigt ! Voici les règles du grand jeu de la faim :*

*« t'es riche ou t'es pauvre ; tu peux pas être les deux ». « Dans la vie, il y a des gagnants et des perdants » Il y a surtout beaucoup de tricheurs et de truqueurs. Bref la terre est une grande cour de récréation où nous ne sommes que les enfants ! « Nous, les échecs blancs, responsables des échecs noirs ». Tout au long du spectacle, le spectateur est interpellé : ce qu'il voit est drôle, ce qu'il entend est tragique.*

Plein tarif : 5€ Tarif réduit : 3€

Renseignements au :  
05 55 93 00 36/ 05 55 93 99 88

<http://compagniezygomatic.free.fr>

✓ **Et pour finir, félicitations...**

À Melissa ZANARDI pour sa troisième place en voltige dans la catégorie Benjamin série 2 aux championnats de France organisés par la Fédération Française d'Équitation.

Ce palmarès concerne les championnats de France se déroulant au Parc Équestre Fédéral de Lamotte en Sologne :

- Le GENERALI Open de France, le plus grand rassemblement équestre d'Europe avec plus de 12 000 participants.
- Le Lamotte Horse Bail, le premier rendez-vous mondial de la discipline avec plus de 200 équipes.

Il inclut aussi les championnats de France amateur de horse-ball et de TREC.

## COMMUNAUTE DE COMMUNES

### ✓ **Ressources Humaines**

La « Commission G.R.H. » a procédé aux recrutements prévus :

Mlle Valérie PICARD pour le poste de Technicien Habitat

Mlle Laure JUVET pour le Poste de Technicien Tourisme dans le cadre du contrat du Pays d'Egletons.

Mlle Marie Vallier pour le poste d'animatrice Relais Assistantes Maternelles.

Recrutement encore en attente :  
« attaché territorial »

### ✓ **SYMA A89**

Après avoir adopté le principe d'adhérer au SYMA A89 et accepté le projet de Statuts permettant d'intégrer les Communautés de Communes.

Les nouveaux statuts du SYMA A89 ont été validés en conseil syndical.

### ✓ **S.P.A.N.C**

Au 1er janvier 2006, la Loi sur l'eau confirme la responsabilité des Maires en matière de police de l'eau, notamment celle relative aux assainissements non collectifs (les Maires sont responsables de la salubrité publique).

Le 5 avril s'est tenue une réunion d'information à destination des Maires sur ce qu'est un Service Public d'Assainissement Non Collectif (S.P.A.N.C). Le Conseil communautaire du 19 septembre 2005 s'est prononcé en faveur du transfert de la responsabilité de chaque Commune à la Communauté par la création d'un service Intercommunal, ce qui nécessitera la création d'un poste de technicien (pour mémoire : poste autofinancé et possibilité de subventions pour les particuliers).

### ✓ **Ouvrage Théâtral Permanent (O.T.P) de LAPLEAU**

Dans le cadre du Contrat de Pays, nous avons obtenu la totalité des financements prévus pour cette opération.

La D.D.E. a établi le calendrier des travaux (Compléments d'études en octobre 2005 et ouverture du chantier en juillet 2006).

Nous pourrions être en mesure de tenir le calendrier prévu avec une fin de travaux en septembre 2007 (le calendrier doit tenir compte de l'activité de « la Luzège »

- festival 2006 - et surtout du délai impératif d'engagement de l'opération avant le 31 décembre 2006 pour ne pas perdre les crédits européens).

### ✓ **VENTADOUR (fouilles archéologiques programmées)**

.Le Conseil général sollicité ayant répondu que le Département ne finançait pas ce type d'opération il faut reconsidérer la répartition du plan de financement.

Le montant total de l'opération reste le même nouveau plan de financement :

Etat (DRAC):50%.....19.941,35 euros

Région (Culture) : 15%....5.982,41 euros

Autofinancement: 35%....13.958,95 euros

TOTAL : 39.882,71 euros H.T

Les fouilles, conduites sous la tutelle du service archéologie de la DRAC, sont actuellement en cours (elles étaient prévues pour fin août avec des équipes d'étudiants en archéologie).

Afin d'assurer la consolidation des murs dégagés lors de cette opération, la DRAC subventionne une cristallisation de 14 997,71€ avec une prise en charge à hauteur de 100 %.

✓ **Habitat : « OPAH » (Opération programmée de l'Amélioration de l'Habitat)**

En remplacement de Laure VIDAL, Mlle Valérie PICARD a pris ses fonctions et travaille maintenant avec Mathieu GOURY de la SEMABL. La Convention « OPAH » et la Convention « Façade » sont maintenant finalisées et elles sont acceptées par les Communes du Pays d'Egletons non adhérentes /a Chapelle Spinasse, Lafage sur Sombre, Laval sur Luzège et Marcillac la Croisille.

Notre commune bénéficiant déjà de l' « OPAH » via le Parc Naturel de Millevaches est exclue de cette opération. Les délégués de Darnets ont manifesté leur étonnement face à cette décision de la DDE. Nous avons proposé que chaque dossier déposé par un habitant de notre commune soit examiné par les élus qui auraient pu ensuite conseiller le propriétaire quant au choix de l' « OPAH » la mieux adaptée à son projet.

✓ **Etude Préalable ORAC « Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce »**

Dans le cadre de la réalisation du Contrat de Pays, une étude préalable à la mise en place d'une ORAC est programmée.

La SEMABL chargée de la conduite du dossier, a élaboré en concertation avec la Communauté (notamment la Commission Développement Economique) le cahier des charges et a procédé à un appel d'offres.

Le Conseil Communautaire a retenu la proposition de « AID Observatoire » pour un montant de 29.302 euros TTC.

Cette étude est un passage obligé et elle doit préciser les orientations et les objectifs de l'ORAC.

PS : La réalisation d'une « Opération de Restructuration de l'Artisanat et du Commerce (ORAC) » est identifiée dans le cadre du contrat de Parc (action 16) conclu entre l'Etat, la Région, les partenaires départementaux et le PNR.

Nous pouvons donc nous attendre à être exclus( aussi) de cette opération.

✓ **Enfance-jeunesse ( convention prestataire chèques- vacances)**

Afin de pouvoir percevoir en paiements les chèques vacances sur les différentes structures Centre de Loisirs et Enfance Jeunesse de la Communauté de Communes il est nécessaire de conventionner avec l'agence Nationale des Chèques - Vacances. Le Conseil Communautaire a validé le principe de convention avec l'Agence Nationale des chèques-vacances et accepte les chèques Vacances comme moyen de paiement sur les structures.

✓ **Suivi programme rivière**

Les travaux d'éviction de la digue du CHAMBON ont commencé le 25 Août 2005, par l'installation d'un batardeau en aval ainsi que de pompes de dérivation de la Luzège. Ils se poursuivent actuellement par la destruction de la digue ainsi que le curage de la retenue. Les travaux de restauration du ruisseau de l'Etang de Bourre ont commencé le 29 Août 2005. La restauration du Doustre ainsi que du ruisseau de Goutte Longue ont dû débuter fin septembre 2005.

**PARC NATUREL  
REGIONAL**

La prochaine réunion de notre Comité syndical aura lieu le 25 octobre à la salle des fêtes d'Eymoutiers à 14 heures 30 .

Cette assemblée de rentrée permettra de procéder à un tour d'horizon de la mise en œuvre des actions territoriales inscrites au Contrat Parc, dont la programmation est calée jusqu'à fin 2006.

La première conférence annuelle qui réunit réglementairement à nos côtés les

